

LAVENAY, DU TUSSON À LA VALLÉE DE LA FLOTTE

Le village est constitué de deux bourgs historiques, Lavenay avec son église et sa mairie et Pont-de-Braye avec sa gare. Il est situé entre les rivières du Tusson, de la Brayre et du Loir. Cœur historique de Lavenay. Le bourg est habité depuis l'époque gauloise.



L'église Saint-Julien au centre du bourg

L'église Saint-Pierre Saint-Julien, érigée à partir du XIV^e siècle, d'origine romane, décorée à l'intérieur de surprenants dessins du XVI^e, est située au cœur du centre bourg historique.



Le gare de Pont de Brayre

Mise en place dans le cadre des tronçons vers Saint-Calais, Château-du-Loir et Blois, la gare de Pont-de-Braye fut en service pour les voyageurs de 1879 à 1971. Le chemin de fer permit un développement formidable du bourg.

En quittant le chemin de randonnée vers le sud, au niveau de la voie verte, vous passez au Moulin de la Flotte, sur la Brayre, pour pénétrer dans le

Loir-et-Cher et rejoindre le manoir de la Possonnière où vécut Ronsard.



Le château de la Flotte

En sortant de la vallée de La Flotte, vous passerez près du château, construit par René du Bellay au XIV^e siècle sur le coteau nord de la vallée du Loir, puis remanié au XVIII^e.



Manoir Sainte-Croix

À la fin du XV^e siècle, un curé de Touraine, originaire de Lavenay, fit construire une maison de maître à côté du cimetière. Il la céda par testament pour devenir le siège de la chapellenie de Sainte-Croix. Collège d'enseignement avant la révolution, il est devenu l'école de filles de 1823 à 1905.



Du Tusson à la vallée de la Flotte à Lavenay

Loir-en-Vallée



3 h
12,6 km

Entre chemins creux et petites routes peu fréquentées, entre la vallée du Tusson et le hameau de la Vallée de la Flotte, ce parcours facile et agréable vous fera découvrir de beaux paysages ainsi qu'un patrimoine préservé.

SITUATION

Lavenay, commune déléguée de Loir-en-Vallée, à 15 km à l'est de la Chartre-sur-le-Loir par la D 305.

PARKING

Parking des Randonneurs, en face de la Mairie. N 47.79008 °, E 0.70268 °

BALISAGE

- Jaune.
- Attention, ce circuit, au départ de Lavenay, croise d'autres parcours balisés en jaune. Le nom de la commune est noté sur fond rouge à côté du balisage à suivre en cas de risque de confusion.
- Dans un souci de constante amélioration, des modifications peuvent être apportées à ce circuit. Dans cette éventualité, et pour votre sécurité, merci de suivre le balisage sur le terrain qui sera toujours mis à jour et qui doit être suivi en priorité.

Recommandations

- Prudence lors de traversées de routes ;
- Respecter les usages et pratiques de chacun ;
- Respecter les paysages.

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Le bourg de Lavenay et son église Saint-Julien, d'origine romane ;
- La voie verte et l'ancienne gare de Pont de Brayre ;
- Le lavoir de la Vallée de La Flotte ;
- Le château de La Flotte ;
- Le manoir Sainte-Croix.



Code de balisage PR[®]
FFRandonnée

- Bonne direction
- ↘ Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

© marques déposées



• Office de Tourisme de la Vallée du Loir : 13 place de la République, 72340 La Chartre-sur-le-Loir, 02.43.38.16.60, info@vallee-du-loir.com.

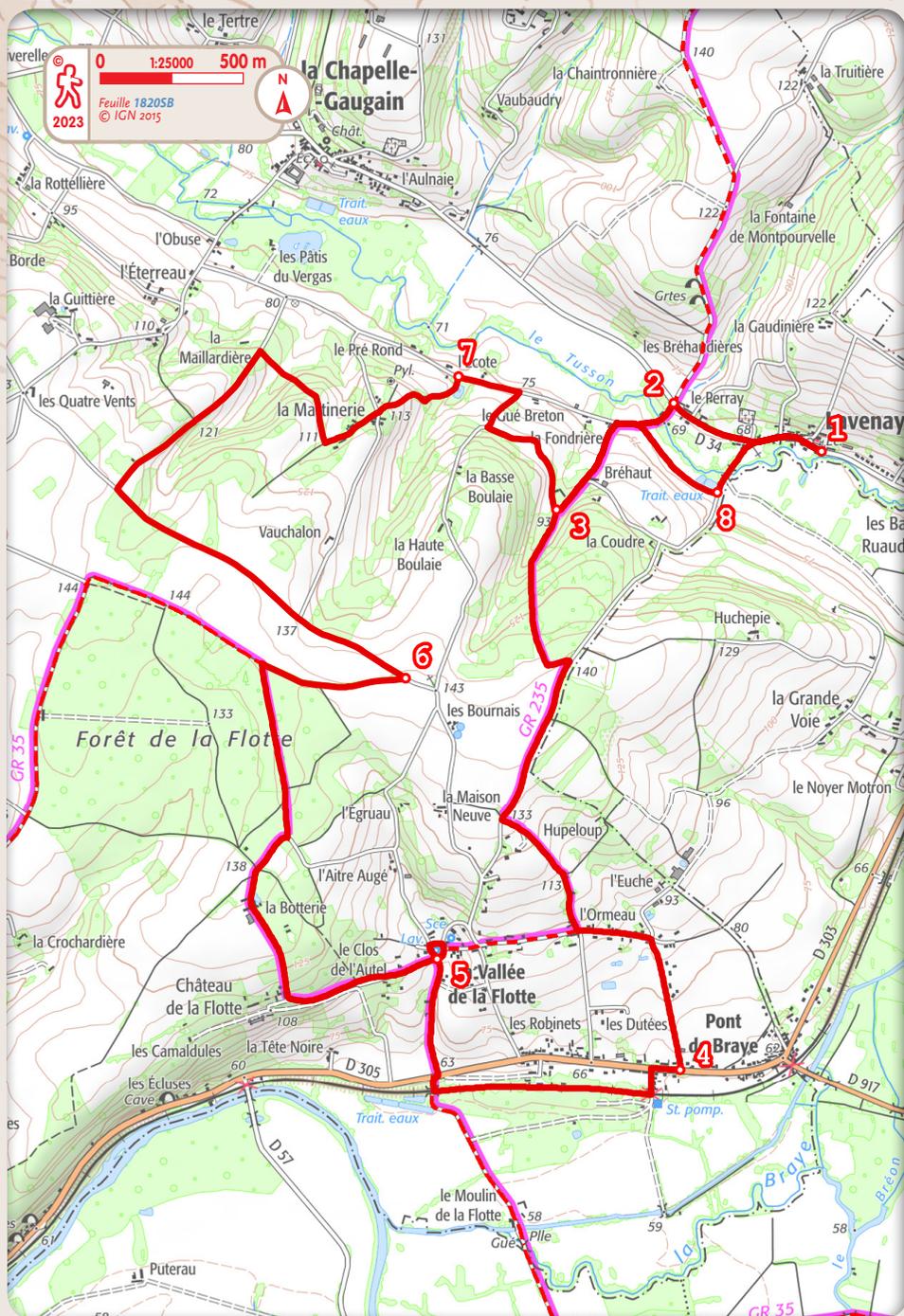


Comité

• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



Le Tusson au Perray



- 1 Du parking des Randonneurs, suivre la rue à gauche (⚠ > **Trottoirs très étroits**) en passant devant la Mairie et [👁 > l'église Saint-Pierre et Saint-Julien, XVe – XVIIe – XIXe]. À la patte d'oie du monument aux morts, rester à droite sur la D 34 à la sortie du village. Au Bas Perray, virer à gauche en rencontrant le GR®35.
- 2 Passer entre deux maisons, traverser le Tusson (⚠ > **Passage parfois délicat**) et prendre la seconde route à gauche. À Bréhaut, poursuivre sur le chemin goudronné en face. Au croisement, poursuivre en face sur le sentier qui pénètre dans les bois.
- 3 Poursuivre tout droit sur 550 m puis virer à gauche en lisière jusqu'à une petite route. La suivre à droite sur 600 m et descendre à gauche vers la Vaumorine. Déboucher à l'Ormeau et prendre la route à gauche. Au premier carrefour, partir à droite sur jusqu'à la D 305.
- 4 La suivre à droite, traverser au passage protégé et prendre la rue de la Prairie des Hêtres jusqu'à la voie verte. La suivre à droite, passer devant l'ancienne gare et prendre à droite, juste avant le pont, pour accéder à l'aire de pique-nique. (⚠ > **Ne pas poursuivre sur la voie verte après le pont pour ne pas poursuivre sur le circuit de Poncé**). Retraverser la D 305 (⚠ > **Prudence**) et poursuivre en face [👁 > **À gauche, en lisière, le château de la Flotte, XVIe – XIXe**] jusqu'à la Vallée de la Flotte. Contourner le centre sur 270° autour de son [👁 > **lavoir**] et poursuivre en face vers le Clos de l'Autel.
- 5 Avant le château de la Flotte, le chemin vire à droite. À la sortie de la ferme de la Botterie, rester sur la route sur 250 m et s'engager dans le chemin herbeux à gauche. En sortie de la forêt de la Flotte, virer en épingle à droite sur 500 m. (⚠ > **En sortie de bois, ne pas virer à gauche sur le circuit de Poncé à contre-balisage.**)
- 6 Prendre la route de la Vallée à gauche sur 1200 m et virer à droite sur le chemin sous la ligne électrique. À la Maillardière, prendre le sentier à droite dans le bois et, au croisement en T, partir à gauche pour traverser la Martinerie. En sortie du hameau, poursuivre sur le chemin en face en longeant les arbres.
- 7 Arriver à la route de l'Écote et la prendre à droite. Au premier carrefour, prendre à droite vers le Gué Breton. Au virage à droite, quitter la route pour s'engager dans le chemin à gauche vers Bréhaut pour retrouver le chemin aller.
- 3 Suivre la route à gauche. Passer Bréhaut et virer 2 fois à droite sur la route, entre le coteau et le Tusson.
- 8 Au croisement en T, prendre la route à gauche pour entrer dans Lavenay. Au monument aux morts, poursuivre à droite sur la rue principale jusqu'au parking.

